

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

BASSIN ADOUR-GARONNE

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Adour-Garonne 2022-2027

ÉTAT DES LIEUX

LE BASSIN
EN QUELQUES CHIFFRES...

Superficie : 118 000 km²
(1/5e de la France)

Population (2018) : 7,8 millions habitants
et 1,2 millions habitants saisonniers

20 % de la population sur les métropoles de Bordeaux et Toulouse

30 % en zone de montagne

48 % de Surface Agricole Utile

34 % de forêts

420 km de littoral

50,1 %
des masses d'eau superficielles en bon état en 2019

L'actualisation de l'état des lieux du bassin Adour-Garonne et l'identification des enjeux du bassin, constituent **la première étape pour la préparation de la mise à jour du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux** (SDAGE) et son programme de mesures associé (PDM) pour la période 2022-2027.

Cette actualisation permet **d'identifier les territoires et les domaines sur lesquels des actions sont à engager** pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux.

Elle permet d'informer le public et les acteurs de l'eau sur **les principales pressions anthropiques s'exerçant sur le bassin et de leurs impacts sur l'état des eaux** superficielles et souterraine.



Commissions territoriales

Bassins versants de gestion

Cours d'eau

COMITÉ DE BASSIN ADOUR-GARONNE



PRÉSENTATION DU **TERRITOIRE**

PRINCIPAUX ENJEUX POUR L'AVENIR DE L'EAU

- **poursuivre l'amélioration de l'organisation des acteurs** en tenant compte des évolutions réglementaires ;
- **réduire les pollutions** (domestiques, industrielles, agricoles) ;
- **assurer une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau** dans un contexte de changement climatique ;
- **réhabiliter les fonctionnalités des milieux aquatiques** afin d'en améliorer la résilience.

CHANGEMENT CLIMATIQUE EN 2050

+ 2 °C (T° de l'air)

- 20 à - 40 % du débit des rivières

Diminution de la hauteur et durée de l'enneigement sous 1500 m d'altitude

- étiages plus précoces, sévères et longs ;
- réchauffement des eaux, moins de dilutions : aggravation du risque de pollution ;
- augmentation des phénomènes extrêmes : sécheresses et inondations ;
- tendance à la baisse de la recharge des nappes souterraines ;
- vulnérabilité des zones humides ;
- élévation du niveau de la mer : risque de submersion marine et d'érosion côtière.

Pressions anthrophiques sur le bassin Adour-Garonne

Une pression traduit **l'exercice d'une activité humaine** qui peut avoir une incidence sur les milieux aquatiques.

Le calcul des pressions est réalisé sur la base de **modèles nationaux enrichis par des avis d'experts locaux.**

La pression sur les masses d'eau superficielles est généralement **ramenée au débit d'étiage**, période où le cours d'eau est le plus vulnérable.

Une **pression est dite significative si seule ou combinée aux autres pressions elle peut déclasser l'état d'une masse d'eau.**

Pourcentage de masses d'eau en pression significative

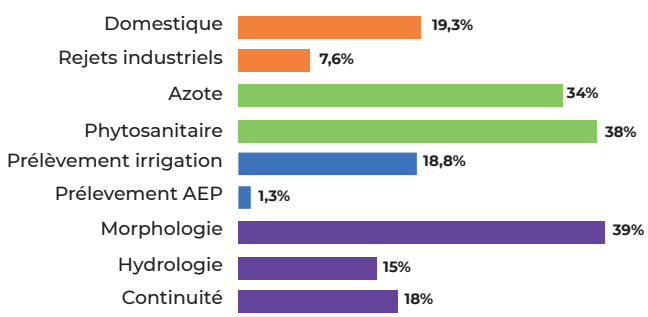

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

ÉTAT ÉCOLOGIQUE (mesuré pour 48,5 % des masses d'eau)

50 % des masses d'eau (cours d'eau, lacs, estuaires, littoral) sont en bon état écologique (+7 % par rapport au SDAGE 2016-2021). Cette progression est liée à l'efficacité des actions engagées et à la fiabilisation du modèle d'extrapolation de l'état des cours d'eau.

Évolution de l'état écologique sur le bassin Adour-Garonne

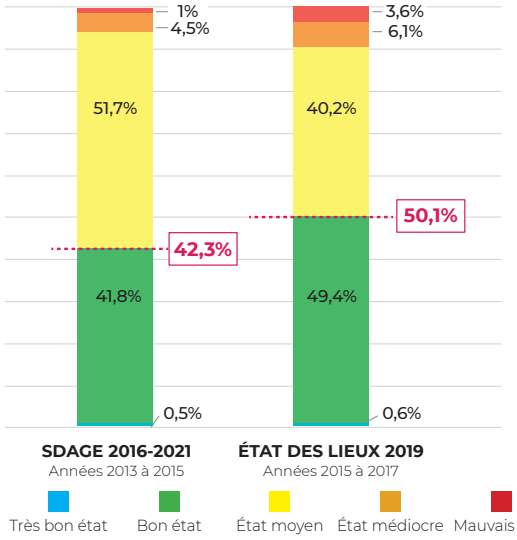

Le nombre de masses d'eau en état médiocre et mauvais en hausse s'explique par le nouvel indice utilisé pour évaluer les communautés de macro-invertébrés, l'I2M2.

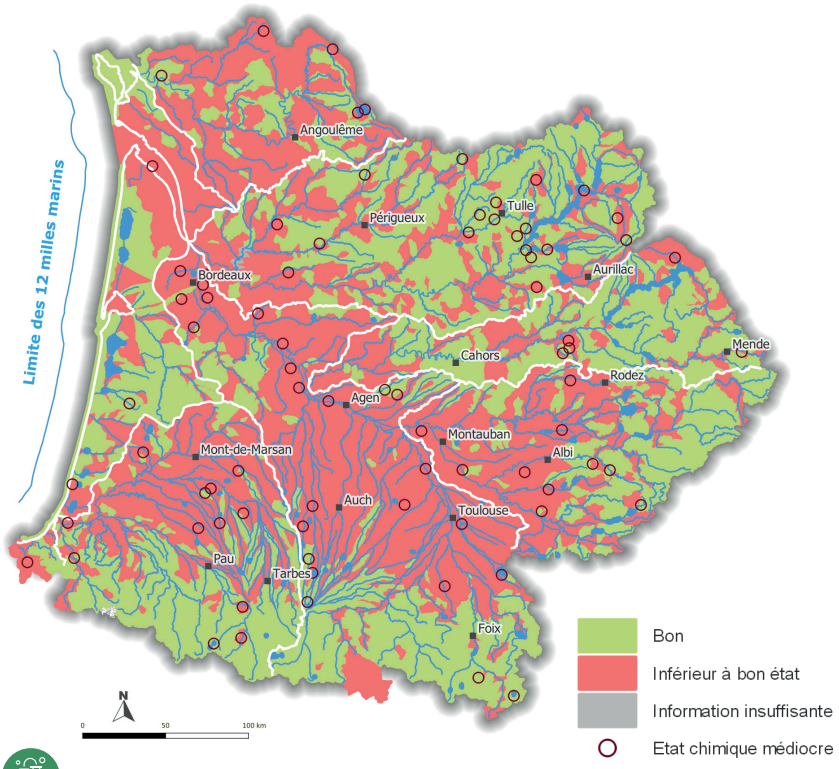

ÉTAT CHIMIQUE (mesuré pour 32 % des masses d'eau)

91 % des masses d'eau superficielles mesurées sont en bon état chimique.

MASSES D'EAU SOUTERRAINE

ÉTAT CHIMIQUE

65,5 % des nappes libres et 100 % des nappes profondes sont en bon état chimique. Les masses d'eau en mauvais état ou avec des secteurs dégradés (nitrates, phytosanitaires) représentant 35 % de la surface du bassin.

ÉTAT QUANTITATIF

89 % des nappes libres et 78 % des nappes captives sont en bon état quantitatif.

Les résultats de l'état chimique et de l'état quantitatif sont stables par rapport au SDAGE 2016-2021.

État chimique des masses d'eau souterraine libres

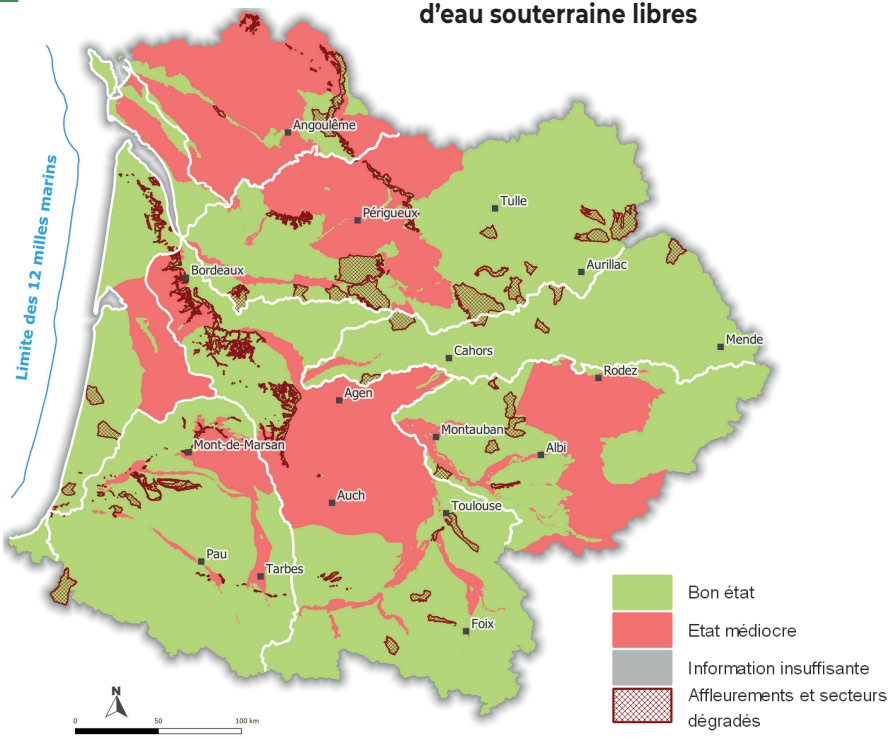

PRESSIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES SUR LES EAUX SUPERFICIELLES

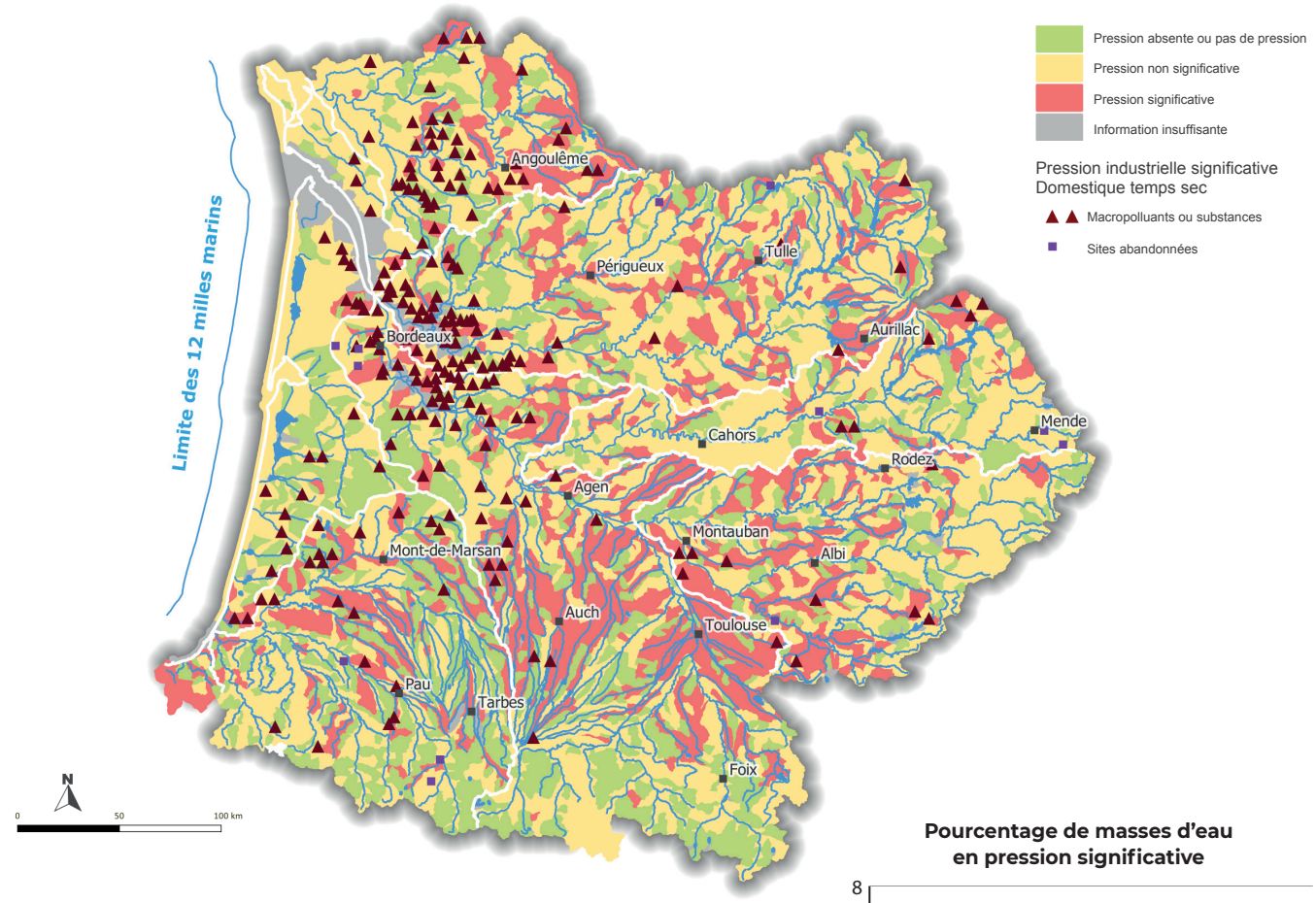

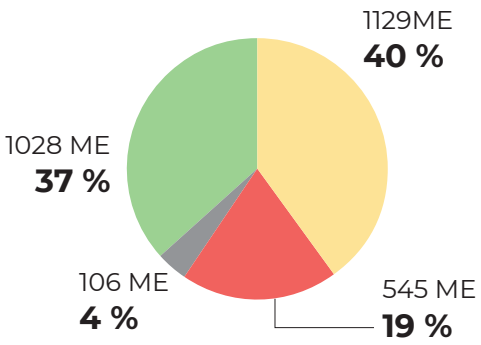

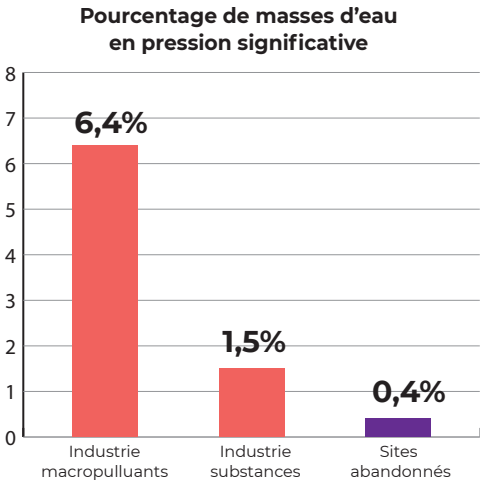

PRESSIONS DOMESTIQUES

19,3 % des masses d'eau superficielles subissent une pression significative liée aux rejets des systèmes d'assainissement des collectivités (800 systèmes d'assainissement).
Il s'agit bien souvent de systèmes d'assainissement de capacité inférieure à 2000 équivalent habitant. Un travail important de connaissance a été réalisé et désormais l'ensemble des masses d'eau en pression significative a fait l'objet d'un avis partagé entre les experts locaux (SATESE, Agence de l'Eau, DDT et OFB).

PRESSIONS DES REJETS INDUSTRIELS

Les rejets d'activités industrielles non raccordées au réseau d'assainissement des collectivités sont à l'origine de pressions significatives sur 7,6 % des masses d'eau superficielles.
Principalement en région Nouvelle-Aquitaine, ils sont pour moitié d'origine diffuse, en lien avec les rejets des chais du bordelais et des distilleries de la région de Cognac et pour moitié ponctuels à travers les rejets de certains établissements industriels : agroalimentaire, chimie, parachimie, pisciculture, papeterie, etc.

PRESSION PHYTOSANITAIRE

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

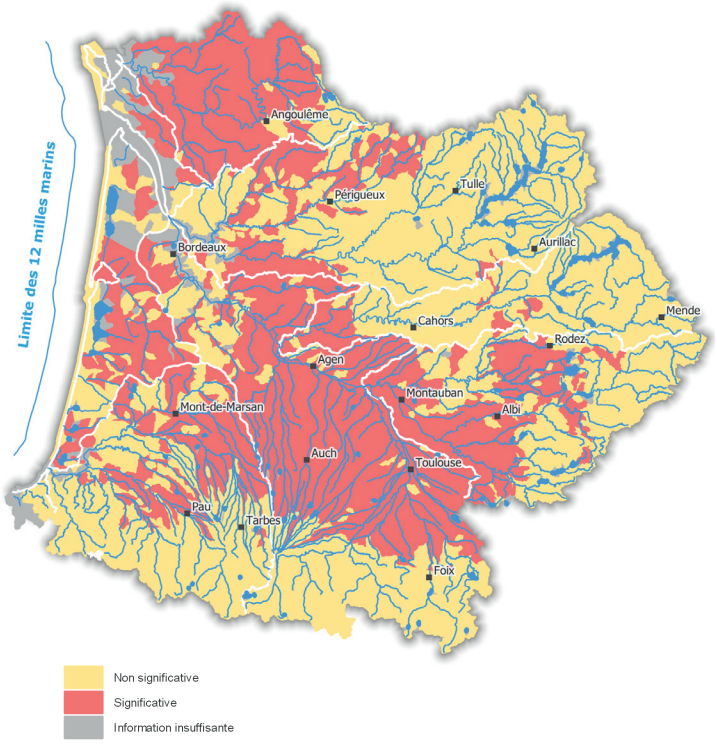

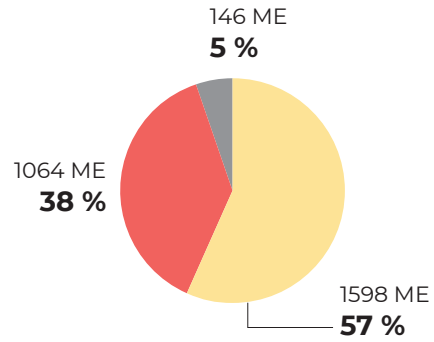

MASSES D'EAU SOUTERRAINE LIBRES

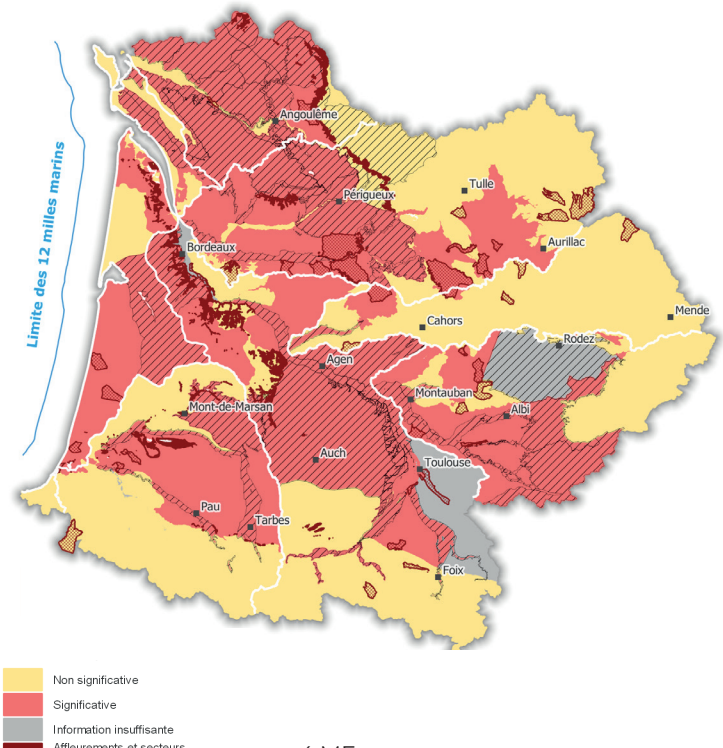

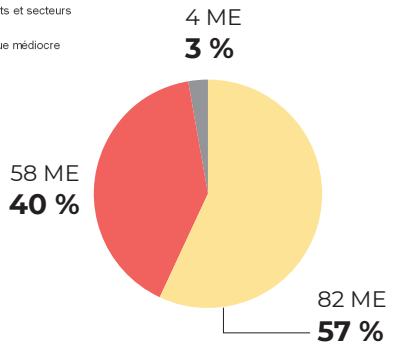

38 % des masses d'eau superficielles et 40 % des masses d'eau souterraine libres présentent une pression phytosanitaire significative. Le bassin est particulièrement touché par les pressions diffuses phytosanitaires sur les secteurs de la vallée de la Garonne, les bassins de l'Adour, de la Charente, de la Dordogne et du Tarn ainsi qu'une partie des Landes où se concentrent les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux). Sur ces secteurs géographiques, la forte sensibilité des sols à l'érosion augmente les transferts de molécules phytosanitaires vers les milieux aquatiques. La pression phytosanitaire sur les zones d'affleurements des nappes captives ne justifie généralement pas un classement de l'ensemble de la nappe en pression significative. **Néanmoins, les affleurements, zones de vulnérabilité des nappes captives doivent faire l'objet d'une vigilance particulière.**

PRESSION AZOTE DIFFUS D'ORIGINE AGRICOLE

Globalement, 34 % des masses d'eau superficielles et 27 % des masses d'eau souterraine libres présentent une pression azote diffus d'origine agricole significative. Les résultats sont cohérents avec les zones vulnérables (directive nitrates).

PRESSION PRÉLÈVEMENTS SUR LES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

La pression de prélèvements en période d'étiage est majoritairement liée à l'irrigation avec 18,8 % des masses d'eau en pression significative, situées dans les plaines alluviales de la Garonne, de l'Adour, de la Charente et sur le système Neste.

Seulement 1,3 % des masses d'eau sont en pression significative en raison de prélèvements pour l'eau potable.

À noter que les réalimentations pour compensation des prélèvements, telles que sur le système Neste, ne sont pas prises en compte pour calculer la pression des prélèvements.

Les données fournies par les Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) ont permis d'améliorer l'affectation des points de prélèvements irrigation aux masses d'eau.

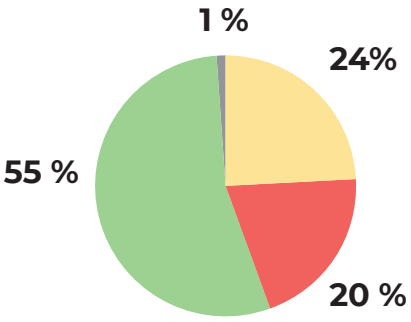

PRESSION PRÉLÈVEMENTS EAU POTABLE ET IRRIGATION

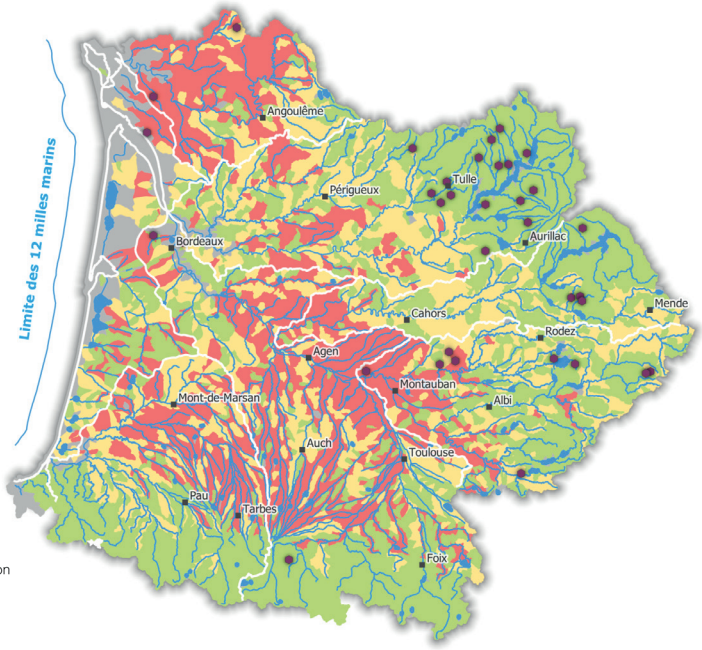

PRESSION PRÉLÈVEMENT ET ÉTAT QUANTITATIF SUR LES MASSES D'EAU SOUTERRAINE

ÉTAT QUANTITATIF SUR LES MASSES D'EAU SOUTERRAINE LIBRES

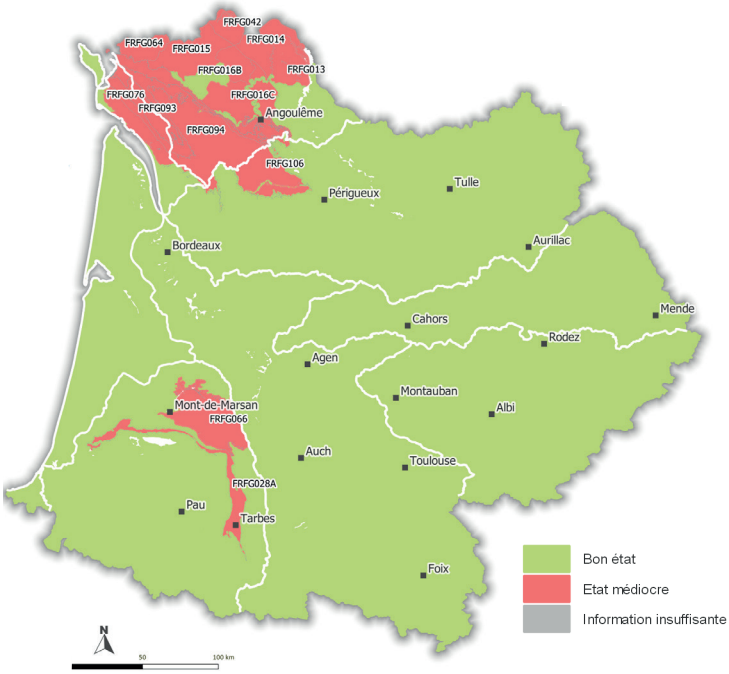

La pression de prélèvements sur les masses d'eau souterraine met en avant uniquement la significativité des prélèvements au regard de la recharge pluriannuelle. Seul l'état quantitatif évalue à la fois l'équilibre à long terme entre les milieux, et l'absence d'altération (chimique et/ou écologique) des eaux de surface qui serait liée à une baisse d'origine anthropique du niveau piézométrique en étiage.

Les prélèvements effectués dans les nappes d'eau souterraine du bassin Adour-Garonne le sont pour moitié par les collectivités pour l'alimentation en eau potable (surtout en nappes profondes), et pour moitié par l'agriculture pour l'irrigation (très majoritairement en nappes libres).

11 % des masses d'eau souterraine libres et 22 % des nappes profondes sont en état quantitatif médiocre. Elles sont majoritairement situées sur les bassins de la Charente, et de l'Adour (sables fauves et alluvions de l'Adour).

ALTÉRATION DE LA MORPHOLOGIE

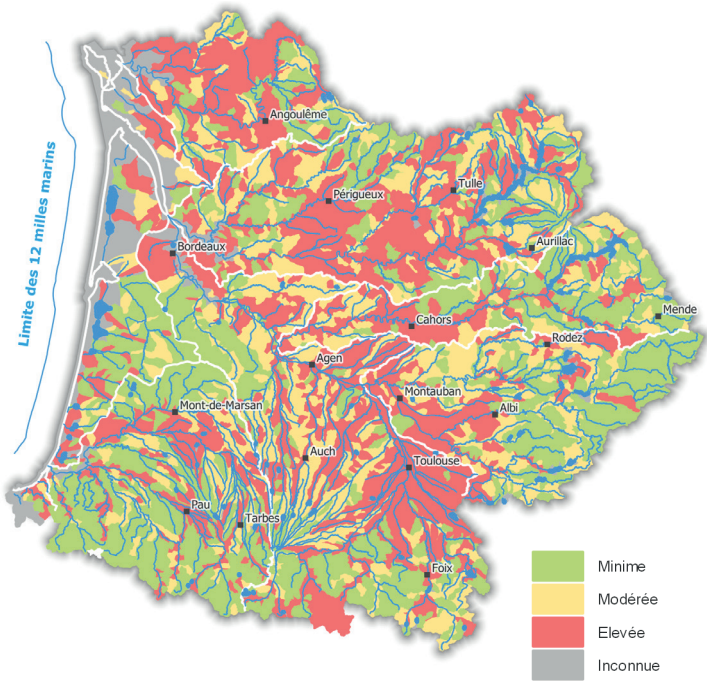

L'évaluation des altérations de l'hydromorphologie des cours d'eau s'appuie sur des outils et modélisations enrichis par de nombreuses expertises locales qui ont permis une amélioration importante de la connaissance.
Au final, le niveau de pression affiché est globalement plus élevé que pour le cycle précédent mais il constitue une image plus réaliste des pressions qui s'exercent sur le fonctionnement physique des cours d'eau.
39 % des masses d'eau, cours d'eau et lacs subissent une altération de la morphologie élevée. Ce sont majoritairement des cours d'eau dits ruraux et recalibrés ayant subi des travaux de rectification, de recalibrage et d'endiguement. Par ailleurs, l'impact des barrages hydroélectriques et des seuils en rivières est notable sur les altérations de l'hydrologie et de la continuité.

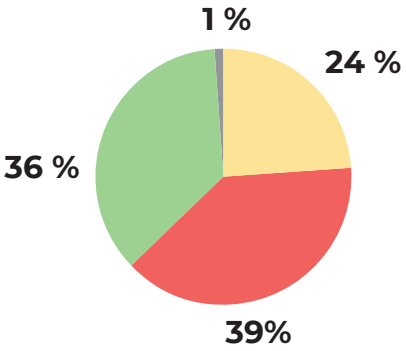

ALTÉRATION DE L'HYDROLOGIE

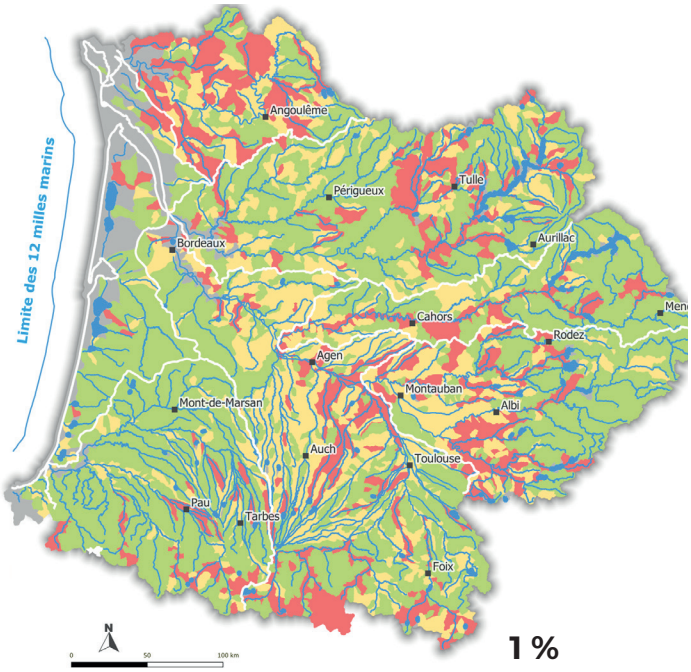

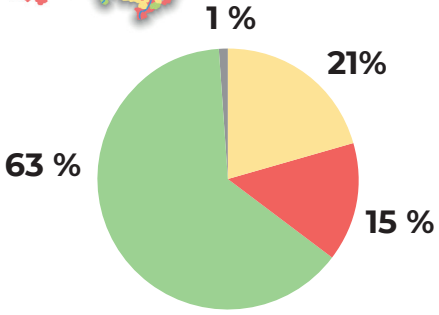

ALTÉRATION DE LA CONTINUITÉ

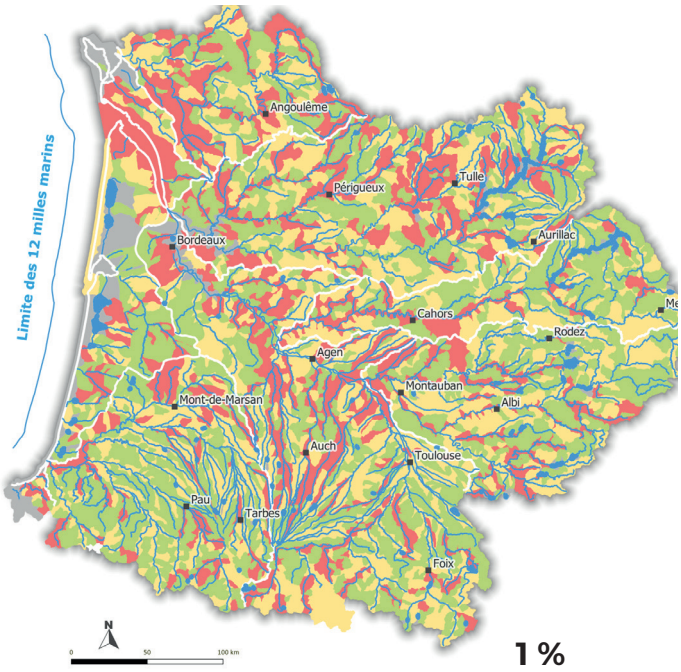

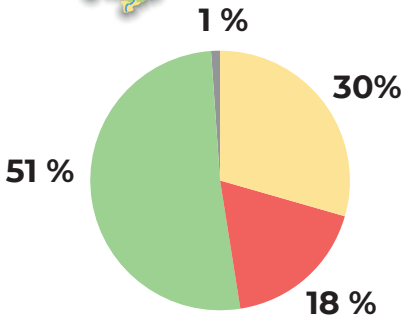

RISQUE DE NON ATTEINTE
DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

La probabilité de ne pas atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau à l'horizon 2027 est exprimée via un indicateur, le Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE). Globalement, les masses d'eau superficielles et souterraine ayant un état écologique, chimique ou quantitatif dégradé, ou subissant des pressions significatives, sont classées en « risque de non atteinte des objectifs environnementaux ».

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

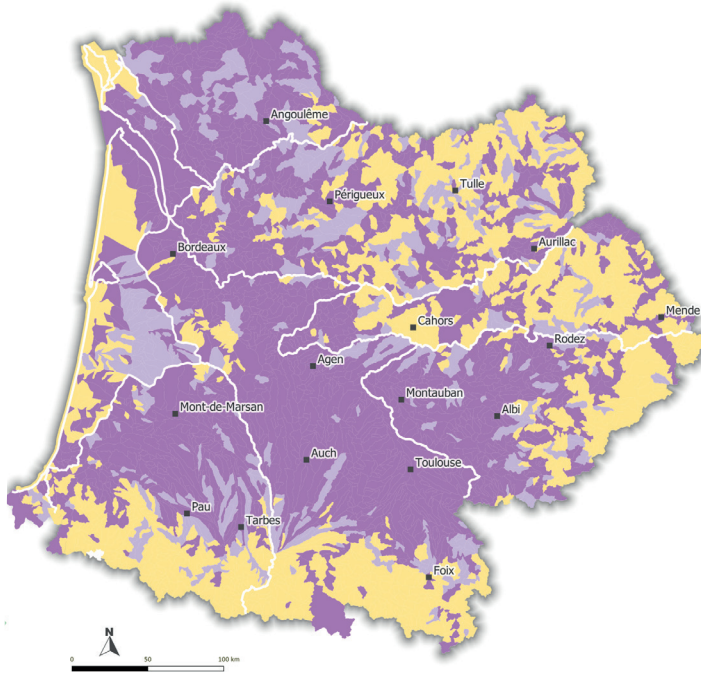

Pas de risque
Risque et état inférieur à Bon
Risque et état Bon

379 ME
14 %

1391 ME
50 %

1013 ME
36%

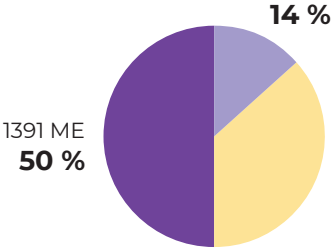

MASSES D'EAU SOUTERRAINE LIBRES

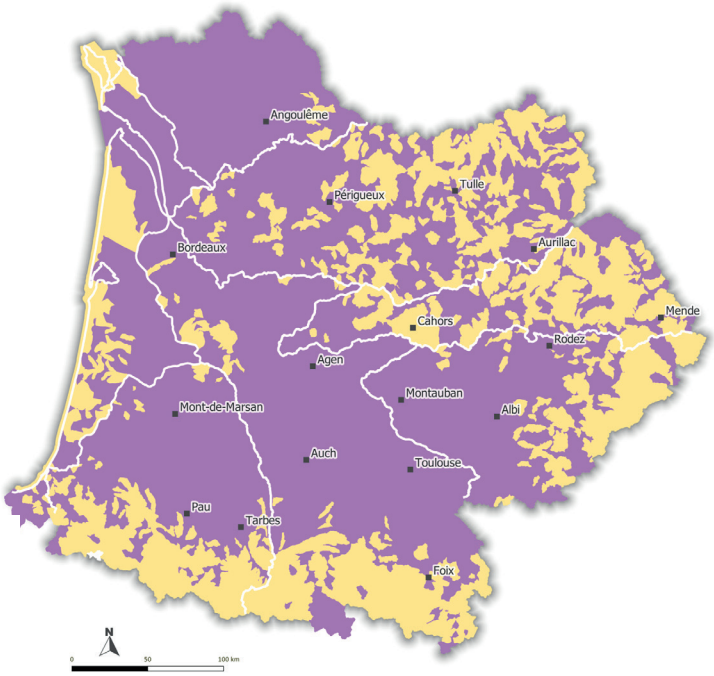

Pas de risque
Risque et état inférieur à Bon
Risque et état Bon

7 ME
29 %

17 ME
71 %

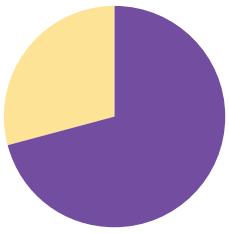

Le programme de mesures (PDM) 2022-2027 du bassin Adour-Garonne et sa déclinaison en Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT) doivent se focaliser sur les masses d'eau en risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027. Les PAOT sont construits dans l'objectif de réduire les pressions significatives identifiées dans le cadre de l'état des lieux sur les secteurs à enjeux forts sur le bassin et en fonction des capacités d'intervention et de financement.

Document consultable et téléchargeable sur :
www.eau-adour-garonne.fr

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Mai 2020 / studio **ogham** 05 62 71 35 0